

QUESTIONS MONDIALES : PROMOUVOIR UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME

Les efforts de réforme de l'ONU doivent notamment viser à rendre le Conseil de sécurité vraiment crédible et efficace. Le Canada explique depuis longtemps qu'il est urgent de revoir les méthodes de travail de cet organe clé. La dernière fois qu'il a siégé au Conseil, en 1999-2000, le Canada a déployé des efforts considérables pour en accroître la transparence et la responsabilité. Nous restons convaincus que la réforme du Conseil doit viser avant tout à le rendre plus efficace. C'est pourquoi le Canada s'est toujours opposé à la nomination de nouveaux membres permanents et à l'octroi de nouveaux droits de veto. Nous sommes favorables à des méthodes de travail plus efficaces, mais nous ne pensons pas qu'augmenter le nombre des membres permanents servirait les intérêts de l'ONU dans son ensemble ou rendrait le Conseil de sécurité plus efficace. Il s'agit d'une position de principe, indépendante des mérites de

toute candidature au statut de membre permanent. Cela dit, nous convenons que la composition du Conseil de sécurité devrait mieux refléter celle de la communauté internationale au XXI^e siècle.

Initiative particulière

- Le Canada proposera des mandats élus plus longs (par exemple, quatre ans) et renouvelables afin de conférer une continuité et une expérience approfondie par rapport aux questions soumises au Conseil. En exigeant un appui régional pour ces mandats élus plus longs, on encouragerait les membres potentiels du Conseil de sécurité à soigner leur réputation de bons citoyens internationaux.